

Budget

de la Ville de Vitré

2014

UN BUDGET DE CONFIANCE EN L'AVENIR... MALGRÉ LE CLIMAT DE PESSIMISME NATIONAL. POURQUOI ?

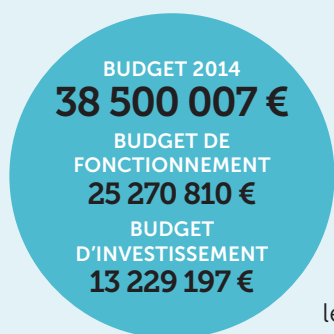
« 48 % de nos recettes proviennent des entreprises et seulement 24 % des 3 impôts locaux (taxe d'habitation - foncier bâti - foncier non bâti). Pour la majorité des villes, c'est souvent l'inverse.

En 2014, compte-tenu de la baisse des dotations de l'État, beaucoup de villes ne remplacent pas la totalité des départs en retraite ou baissent les subventions aux associations ou diminuent leurs programmes d'investissement. Nous ne choisissons aucune de ces 3 voies.

- Les investissements continuent à un même rythme élevé (9,5 millions d'euros) pour renforcer l'attractivité de notre ville et soutenir l'emploi local.
- Les subventions aux associations augmentent de 1,29 %, nous tenons à cette vitalité associative et remercions tous les bénévoles.
- Les dépenses de personnel, compte-tenu des nouveaux services à la population, augmentent de près de 3 %.

Parmi les points forts de ce budget, nous citons le patrimoine, le logement social, les équipements sportifs et le Pôle d'Échange Multimodal. La mobilité, la possibilité d'avoir accès à l'emploi vers Rennes et Laval (dont les 3 TGV - 25 TER vers Rennes - 11 TER vers Laval) sont des atouts exceptionnels et indispensables au dynamisme et à l'attractivité de Vitré.»

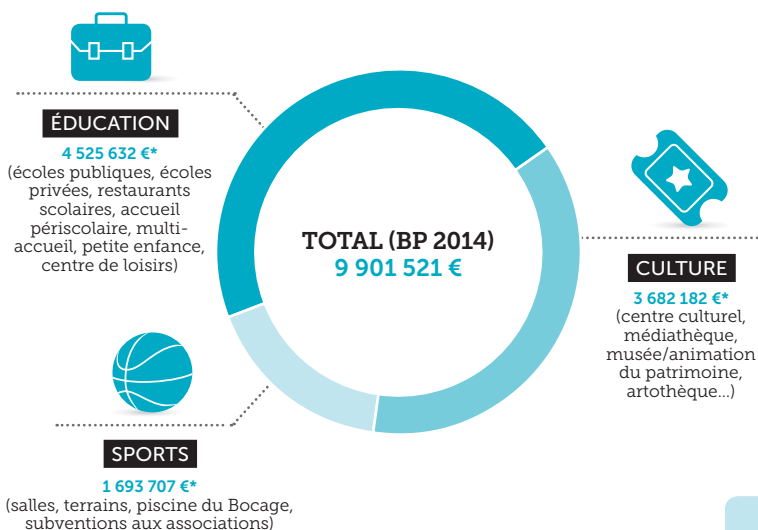
Pierre Méhaignerie
Maire de Vitré



Le budget primitif a été présenté par le maire et approuvé le 10 février dernier par le conseil municipal (abstentions Vitré cap à gauche et Viva). Il reprend les orientations définies lors du débat d'orientations budgétaires qui a eu lieu le 19 décembre 2013.

ZOOM

Les secteurs culturel, sportif et éducatif représentent à eux-seuls plus de 9 900 000 € du budget de fonctionnement soit 57 % des recettes fiscales (et plus de 100 % des recettes en provenance de Vitré Communauté).



Le budget 2014, compte tenu des élections municipales a été voté avant l'établissement du Compte administratif et avant d'avoir connu les informations sur les recettes, les résultats de l'appel d'offres du PEM... En conséquence, il sera établi un budget supplémentaire pour l'ajustement des crédits, la reprise des reports au 31 décembre 2013. La comparaison par rapport au budget 2013, compte tenu de ces éléments, est difficile.

Le budget de fonctionnement

DÉPENSES

Qu'est-ce que le budget de fonctionnement ?

Il s'agit du budget des dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité. Il est utilisé pour payer le personnel, l'énergie, les charges locatives, les participations obligatoires ou encore les subventions de fonctionnement et les charges financières. C'est l'équivalent pour un ménage, des dépenses courantes comme le loyer, les courses ou encore les factures de vie quotidienne (eau, gaz, électricité...).



FRAIS DE PERSONNEL

9 669 000 €

Ils progressent de 3,40 % par rapport au réalisé 2013. Ils intègrent :

- 2 postes d'agents de police vacants au 31 décembre 2013
- 1 poste au service espaces verts (suite à un reclassement professionnel)
- Les incidences des aménagements de postes dans les écoles en septembre 2013
- Les avancements d'échelon et de grade
- La participation au paiement de la mutuelle
- Les augmentations de contributions patronales aux caisses de retraite
- La refonte des grilles indiciaires C

RÉSERVE

0 €

Les comptes 2013 n'étant pas arrêtés, l'excédent antérieur n'a pas été repris en totalité.

DIVERS

6 508 000 €

= 5 773 000 € + 735 000 €

Il s'agit notamment des dépenses :

- Fournitures : 1 433 080 €
- Électricité : 671 350 €
- Entretien : 606 150 €
- Chauffage : 412 250 €
- Impôts et taxes : 248 482 €
- Carburants : 166 250 €
- Eau : 70 880 €
- Assurance : 136 130 €
- Frais postaux et télécom : 180 100 €
- Prestations de services : 607 055 €

SUBVENTIONS VERSÉES

3 888 000 €

- Subventions versées aux associations : 1 884 621 € ce qui représente une progression de l'ordre de 1,29 %. À noter : en plus de ces subventions sont attribuées aux associations des aides en nature : locaux, matériel, mise à disposition de personnel, évaluées à 935 202 €
- Subvention d'équilibre versée au centre communal d'action sociale (CCAS) : 862 500 € (+ 5 %)
- Subventions versées aux écoles privées : 1 031 500 €
- Autres participations (contrat enfance...) : 109 379 €

AUTOFINANCEMENT BRUT

4 670 000 €

Cette somme correspond aux dotations aux amortissements pour un montant de 1 382 000 €. Le reste, soit 3 288 000 € est constitué par l'excédent des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses. En 2014, cette somme est en baisse au budget primitif car les résultats antérieurs n'étaient pas connus de façon définitive.

38,26 %

PERSONNEL
9 669 K€ (9 346 K€)*

0,00 %

RÉSERVE 0 K€ (428 K€)*

22,85 %

DIVERS fournitures, prestations (hors régie)
5 773 K€ (5 701 K€)*

2,12 %

INTÉRÊTS 535 K€ (584 K€)*

2,90 %

TRAVAUX EN RÉGIE 735 K€ (766 K€)*

15,39 %

SUBVENTIONS, participations
3 888 K€ (3 904 K€)*

18,48 %

AUTOFINANCEMENT BRUT
4 670 K€⁽¹⁾ (4 885 K€)*

⁽¹⁾ dont amortissements 2014 : 1 382 000 €. * Chiffres BP 2013.

RECETTES

RECETTES FISCALES
17 326 K€ (17 183 K€)*

68,56 %

DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)
2 200 K€ (2 337 K€)*

8,71 %

TRAVAUX EN RÉGIE
735 K€ (766 K€)

2,91 %

DIVERS, subventions participations reçues (hors régie)
2 668 K€ (2 180 K€)*

10,56 %

PRODUITS DES SERVICES
1 241 K€ (1 245 K€)*

4,91 %

Excédent 2013
1 100 K€ (1 903 K€)*

4,35 %

RECETTES FISCALES

17 326 000 €

Les recettes fiscales augmentent globalement de 0,83 %.

Ces recettes sont constituées par :

- les 3 taxes communales : 6 570 000 €
 - taxe d'habitation
 - foncier bâti
 - foncier non bâti

Ces recettes progressent de 2,5 % dans le budget prévisionnel :

- le reversement de Vitré Communauté : 9 643 000 € qui reste stable, seule la DSC varie mais elle ne représente qu'une très petite partie des allocations versées par Vitré Communauté
- le fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales : 110 000 € en progression de 30 %
- les droits de mutation : 450 000 €
- la taxe sur les emplacements publicitaires : 155 000 €
- les allocations compensatrices diverses : 398 000 €

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

2 200 000 €

Il s'agit d'une dotation forfaitaire versée par l'État. Cette année la dotation baisse de 7 % (- 170 000 €) à terme la baisse annoncée par l'État sera de l'ordre de 30 %.

TRAVAUX EN RÉGIE

735 000 €

Il s'agit des travaux réalisés par les services de la Ville qui constituent des investissements. Opération d'ordre (dépense de fonctionnement, recette de fonctionnement puis dépense d'investissement) permettant de transférer ces travaux au patrimoine de la Ville. Ils sont d'un montant très variable d'une année sur l'autre.

PRODUITS DES SERVICES

1 241 000 €

Il s'agit du produit de ventes de prestations proposées par la Ville tel que :

- restaurants scolaires : 455 600 €
- RPA (restauration adulte) : 225 300 €
- garderie : 50 100 €
- musées : 45 800 €
- centre culturel : 185 000 €

DIVERS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

2 668 000 €

Autres subventions reçues de l'État :

- Dotation de solidarité urbaine : 210 000 €
- Participations diverses :
 - Autres communes (enseignement) : 109 000 €
 - Vitré Communauté (culture) : 350 000 €
 - CAF (enfance) : 105 000 €
 - Subventions Département : 209 390 €
 - Subventions Région : 13 000 €
- Divers :
 - Locations de bâtiments : 591 900 €
 - Produits divers de gestion : 147 600 €
 - Remboursement assurances : 40 120 €
 - Remboursement salaires et charges : 119 200 €
 - Droits de stationnement, de place... : 210 600 €
 - Taxe sur l'électricité : 410 000 €

EXCÉDENT

1 100 000 €

Il s'agit de la partie du résultat disponible sur l'exercice 2013. Cette somme permet l'équilibre du budget primitif 2014.

* Chiffres BP 2013.

Le budget d'investissement

Qu'est-ce que le budget d'investissement ?

Il s'agit du budget des dépenses visant à accroître la valeur du patrimoine. Cela concerne principalement les opérations d'équipement comme les nouveaux aménagements, les constructions, les travaux de réhabilitation ou de valorisation du patrimoine ou encore l'acquisition de matériels. C'est l'équivalent pour un ménage, des dépenses importantes du foyer tel que l'achat d'une maison, d'une voiture ou de meubles.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA VILLE (BUDGET GÉNÉRAL) S'ÉLÈVE À
13 229 000 €
TOTAL 2013 :
14 964 000 €

REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Remboursement du capital des emprunts en 2014. La Ville remboursera :

- Capital sur les emprunts long et moyen termes : 1 798 000 €
- Remboursement emprunt court terme (préfinancement de la TVA) : 950 000 €
- Remboursement anticipé suite à la vente d'un bâtiment : 660 000 €

ACQUISITIONS ET TRAVAUX DIVERS

9 821 000 €

Il s'agit des investissements nouveaux ou complémentaires dont le détail figure ci-dessous.

CULTURE ET PATRIMOINE

1 045 560 €

CULTURE : 179 788 €

- Matériel centre culturel.
- Matériel et œuvres artothèque.
- Travaux médiathèque et RFID (mise en place d'une identification des documents par radio fréquence).
- Traitement fonds patrimoniaux médiathèque.

PATRIMOINE : 865 772 €

- Travaux enceinte ville
- Mobilier et matériel, restauration des collections du musée et aménagement salles expositions musée du Château.
- Début travaux Château : tour sans nom et courtine Nord, protection tour Montafilant.
- Travaux de zinguerie église Saint-Martin.
- Travaux Château des Rochers.

ÉDUCATION

161 875 €

- Grosses réparations bâtiments.
- Matériel et mobilier + informatique et téléphonie.
- Travaux étanchéité Jean Guéhenno.
- Menuiseries restaurant Hodeyère.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

742 551 €

BÂTIMENTS, ÉCLAIRAGE : 665 673 €

- Éclairage public
- Grosses réparation bâtiments et logements de fonction
- Sanitaires (place du Château).
- Travaux accessibilité bâtiments.

ADMINISTRATION, INFORMATIQUE :

76 878 €

- Restructuration services Hôtel de Ville accessibilité (honoraires).
- Mobilier, matériel et copieurs pour l'ensemble des services.
- Logiciels et matériel informatique pour l'ensemble des services.
- Virtualisation des serveurs (avec Vitré Communauté).
- Câblage et passage fibre optique.
- Téléphonie pour l'ensemble des services.

SPORTS

1 118 516 €

- Grosses réparations et matériel.
- Réfection pelouse stade municipal.
- Acquisition tondeuse pour stade.
- Travaux salle de basket et stand de tir Aurore.

PARC DES EXPOSITIONS

17 941 €

- Acquisitions matériel entretien, matériel divers, travaux bâtiments (dans service Bâtiments).

AMÉNAGEMENT URBAIN

5 916 575 €

OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN : 4 259 642 €

- Aide au privé FIH.
- Pôle d'Échange Multimodal (2^e tranche)
- Reconversion secteur rue des Artisans (travaux).
- Travaux PAE rue de Rennes.
- Acquisitions immeubles et divers terrains.
- Études ZPPAUP, AVAP, PLU...
- Acquisition bâtiment industriel
- Étude urbanisme secteur de la Baratière (IME)

VOIRIE : 1 060 368 €

- Jalonnement directionnel.
- Signalisation horizontale et verticale.
- Réfection diverses rues.
- Réfection des trottoirs.
- Pistes cyclables (programme Vitré Communauté + Ville).
- Grosses réparations voirie urbaine et rurale.
- Renforcement ronds-points du Champ-de-Foire.
- Réfection parking Bourg-aux-Moines.

RÉSEAUX, PROPRIÉTÉ URBAINE : 434 400 €

- Renforcement et renouvellement réseau eaux pluviales et bassin d'orage Marcel Rupied.
- Acquisition de matériel pour le service propreté.
- Crédit pour changement de conteneurs (aménagement des points de collecte).

ESPACES VERTS : 162 165 €

- Plantations annuelles et création espaces verts.
- Travaux jardin du Parc (mur de clôture bd de Châteaubriant).
- Mobilier urbain.

VOIR LA CARTE DES NOUVEAUX PROJETS EN PAGE 6-7.

DÉPENSES

**Remboursement
des EMPRUNTS**
1 798 K€ + 950 K€ ⁽¹⁾
(1 709 K€ + 190 K€)*
660 K€ remboursement
anticipé FAO

**ACQUISITIONS
et TRAVAUX Divers**
9 821 K€ (13 065 K€)*

RECETTES

AUTOFINANCEMENT BRUT
4 670 K€ (4 885 K€)*
DONT AMORTISSEMENTS
1 382 K€ (1 402 K€)*

EMPRUNT
2 570 K€ (1 570 K€)*
+ préfinancement TVA :
140 K€ (950 K€)
Autres :
456 K€ + 660 K€ Okwind

DIVERS
1 287 K€ (2 210 K€)*

SUBVENTIONS
1 956 K€ (4 350 K€)*

**Fonds de Compensation
de la TVA**
1 490 K€ (1 000 K€)*

AUTO- FINANCEMENT BRUT

4 670 000 €

Prélèvement sur le fonctionnement - remboursement des emprunts. L'autofinancement est en baisse du fait du remboursement de l'emprunt TVA et du remboursement anticipé de 660 000 €.

EMPRUNT

2 570 000 €

La Ville empruntera en 2014 : 2 570 000 € pour le financement de ses investissements :
➤ 140 000 € pour le préfinancement de la TVA
➤ 660 000 € pour l'achat d'un bâtiment industriel
➤ 456 000 € pour des opérations pour compte de tiers.

DIVERS

1 287 000 €

Constitué essentiellement par des ventes d'immeubles : bâtiment FAO (650 000 €), bâtiment SOFAIL...

SUBVENTIONS

1 956 000 €

Subvention du Pôle d'Échange Multimodal en provenance de la Région, du Département et de la Communauté.

FCTVA

1 490 000 €

Récupération de la TVA sur les dépenses d'investissement de 2013.

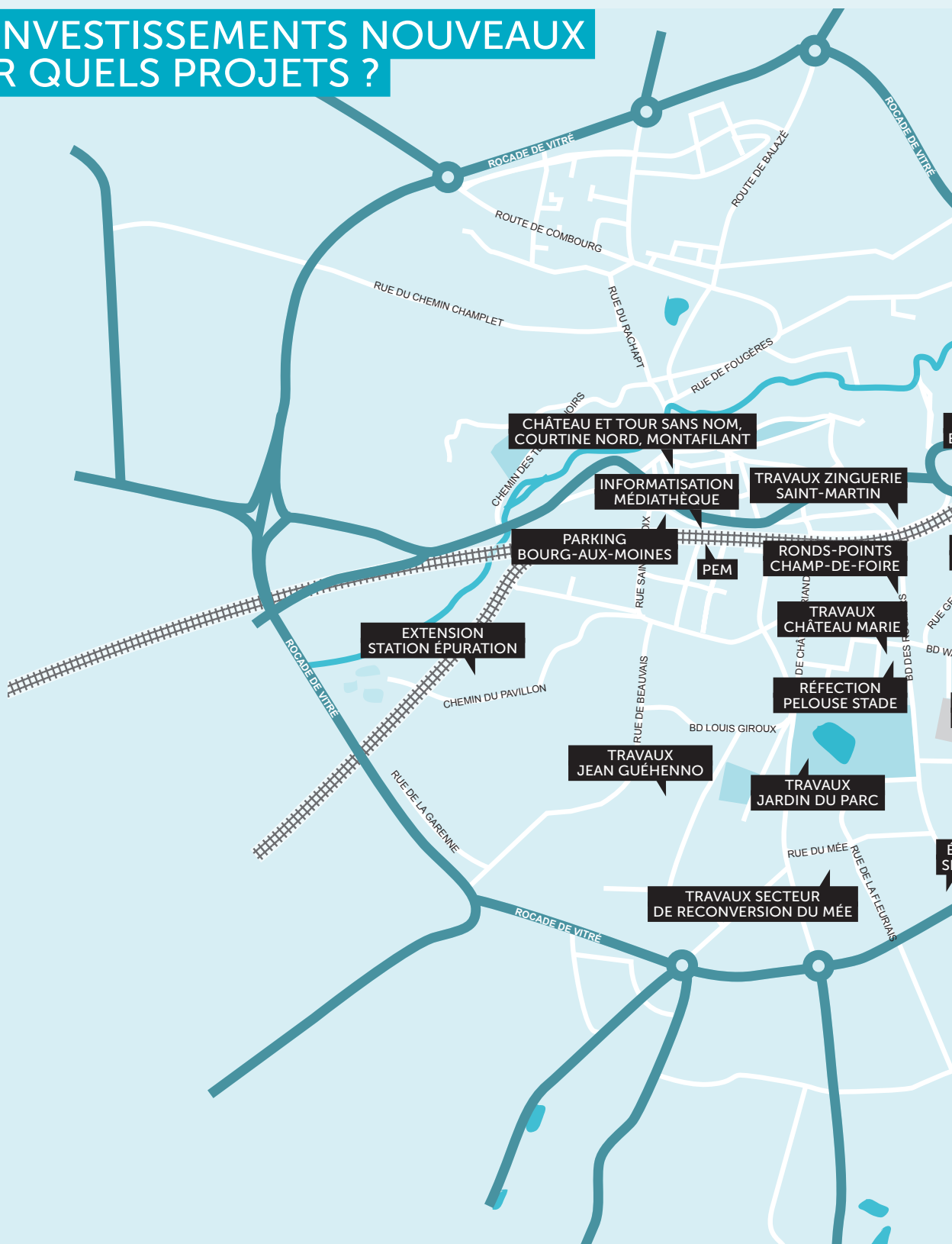
**AUTOFINANCEMENT
NET**
1 922 K€ (2 986 K€)*

⁽¹⁾ Préfinancement de la TVA.* Chiffres BP 2013.

* Chiffres BP 2013.

Le budget d'investissement (suite)

DES INVESTISSEMENTS NOUVEAUX POUR QUELS PROJETS ?





Les budgets annexes

Quatre domaines font l'objet de budgets spécifiques

ASSAINISSEMENT

2 029 043 € (sans les reports)

DONT FONCTIONNEMENT : 1 023 680 €

ET INVESTISSEMENT : 1 005 363 €

Travaux programmés :

- Travaux station épuration : 507 358 €
- Mise en conformité et renouvellement réseau : 275 000 €
- Réseau les Boufforts : 200 000 €

EAU

2 075 443 € (sans les reports)

DONT FONCTIONNEMENT : 1 256 803 €

ET INVESTISSEMENT : 818 640 €

Travaux programmés :

- Station de traitement : 316 037 €
- Renouvellement/extension réseaux : 380 000 €
- Raccordements divers : 120 000 €

LOTISSEMENTS

36 623 645 €

DONT LA RONCINIÈRE : 11 968 819 €

LES ORMEAUX : 14 643 114 €

LA GRANDE HAIE : 1 207 875 €

CAMPING

40 000 € (sans les reports)

DONT FONCTIONNEMENT : 40 000 €

Les ratios

Population prise en compte : 17 688 habitants

RATIOS	DÉFINITION	BP VITRÉ 2013	BP VITRÉ 2014	RÉF. COMMUNES + 10 000 BP 2012
Dépenses réelles de fonctionnement / population (en euros par habitant) <i>Mesure du service rendu</i>	Dépenses de fonctionnement par habitant : coût calculé par habitant pour faire fonctionner les services : entretien, action sociale, culturelle, sportive, éducation	1 185	1 165	1 162
Produit des impositions directes / population (en euros par habitant) <i>Poids de la fiscalité</i>	Produit ramené à l'habitant des taxes d'habitation, foncières et professionnelle (reversée par Vitré Communauté)	365 3 taxes	370 3 taxes	514
Recettes réelles de fonctionnement / population (en euros par habitant) <i>Taille financière</i>	Ensemble des recettes par habitant : taxes, entrées musées, cantines, école de musique...	1 348	1 393	1 266
Dépense d'équipement brut / population (en euros par habitant) <i>Effort et niveau d'équipement</i>	Montant par habitant de l'investissement prévu pour une année : voirie, bâtiments, parkings, espaces verts	731	514	547
Encours de la dette / population (en euros par habitant) Hors dette récupérable <i>Niveau d'endettement</i>	Montant de la dette en capital par habitant au 1 ^{er} janvier de l'année	937	816	1 048
Dotations globales de fonctionnement / habitant (en euros par habitant)	Montant par habitant de la somme versée par l'État pour assurer le fonctionnement de la commune	134	124	249
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (en %) <i>Poids du personnel</i>	Part des dépenses de personnel dans l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la Ville	44,87 %	46,94 %	56,00 %
Produit des impositions directes / potentiel fiscal (en %) Produit des 3 taxes / potentiel fiscal 3 taxes <i>Pression fiscale</i>	Rapport entre le produit des impôts reçu et celui que l'on percevrait si on appliquait les taux moyens nationaux	66,56 %	66,77 %	nc
Dépenses réelles de fonctionnement + amortissement du capital de la dette / recettes réelles de fonctionnement (en %) <i>Mesure de l'épargne nette</i>	Part des recettes de fonctionnement affectée à la couverture des dépenses de fonctionnement et au remboursement de l'emprunt	95,24 %	94,78 %	98,10 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (en %) <i>Taux d'investissement</i>	Part représentative des dépenses d'investissement par rapport aux recettes	54,24 %	36,88 %	43,10 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (en %) Hors dette récupérable <i>Poids de la dette</i>	Part représentative du capital d'emprunt restant dû au 1 ^{er} janvier par rapport aux recettes de fonctionnement	69,40 %	58,60 %	82,70 %

Copyright : Mairie de Vitré - services Finances et Communication - juillet 2014.